

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	10 février 2025
Numéro	25.317	Heure	18h39

**Auteur-e(-s) :** Olivier Beroud

**Titre :** RHNe : options stratégiques et respect de la loi

**Contenu :**

Le 28 janvier dernier sur RTN, le président du Conseil d'administration du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) déclarait : « *Nous devons nous poser la question d'un site stationnaire unique de soins aigus, avec une population de 180'000 habitants [...]* », alors que le RHNe doit remettre ses options stratégiques d'ici au 30 juin.

Dans ce contexte, le Conseil d'État peut-il garantir qu'il fera respecter la loi en vigueur, qui semble déjà appliquée de manière assez souple, notamment concernant l'autonomie des sites et les urgences chirurgicales ?

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** prénom, nom (obligatoire) :

Olivier Beroud

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :